LE PROJET POLITIQUE

2010 → 2012

Confédération Nationale des Foyers Ruraux

CNFR
MOUVEMENT RURAL

En couverture, « mots croisés » des élus et des salariés du mouvement pour définir le projet et les valeurs des Foyers ruraux (Commission Jeunesse et Culture du 18 mai 2010).

Édito

Pour parachever les travaux de notre Congrès 2009, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce livret notre projet politique ainsi que nos statuts et notre règlement intérieur.
Ce projet politique, met, si besoin est, l'accent sur les valeurs de l'éducation populaire, car dans une société où le tissu social se délite de jour en jour, celles-ci nous servent de point de repère et guident notre action au quotidien dans la perspective de voir naître une société plus juste et plus tolérante.
La modification de nos statuts officialise le passage en Confédération de la tête de réseau et grave dans le marbre le changement profond de son rôle, de son fonctionnement et de ses missions.
Le règlement intérieur et son annexe 1 (schéma d'adhésion) établissent clairement les règles de fonctionnement, les droits et les devoirs de chacun au sein de la Confédération.

Ces modifications importantes, que nous avons voulues et adoptées tous ensemble, marquent aussi la fin d'une période difficile pour notre Mouvement, à la recherche de sa voie et confronté aux évolutions rapides d'une société en crise.
C'est en nous appuyant sur ces outils que nous allons poursuivre la modernisation de notre Mouvement et faire de celui-ci une force de proposition incontournable dans le débat sociétal.

C'est mon ambition pour l'avenir et j'espère vous la faire partager.

Jean-Marie Beurton
Président de la CNFR

LA CNFR → LES VALEURS

Dès 1946, en créant les Foyers ruraux, François Tanguy-Prigent leur assignait les missions de contribuer à la formation intellectuelle, à l'émancipation et à la promotion sociale des habitants des territoires ruraux, de recréer du lien social dans un monde rural dévasté par la guerre et d'y favoriser l'épanouissement des populations. Les valeurs de l'éducation populaire, plaçant l'Homme au cœur de la transformation et du développement du monde rural, se voulaient déjà le moteur des actions menées dans les foyers ruraux.

En plus de 60 ans, le monde s'est profondément transformé. Les fondateurs des foyers ruraux ne reconnaîtraient pas toujours leurs villages et découvriraient avec étonnement, voire incompréhension, la vie des générations qui leur ont succédé. Mais si nos sociétés ont changé, les raisons qui ont présidé à la création du mouvement des foyers ruraux nous semblent toujours aussi d'actualité. Dans un monde chaque jour plus complexe, où les distances s'amenuisent, où l'empreinte de l'homme sur son environnement remet en question la vie des générations futures, où les inégalités se développent, où la montée de l'individualisme et la disparition des lieux de sociabilité s'accompagnent souvent d'un déficit de citoyenneté et d'une désagrégation des liens sociaux, il appartient aux associations rurales se reconnaissant dans les valeurs de l'éducation populaire, dans leur immense diversité de pratiques, de projets, de territoires ou d'histoires, d'être facteur de progrès social, de générer du lien, de mettre en culture le monde rural pour en faire des espace de vies et de citoyenneté, des espaces à la fois ouverts sur le monde et attentifs à chacun.
Fort de ces engagements, le mouvement des foyers ruraux doit relever le défi d'une meilleure prise en compte de la jeunesse et de ses attentes en milieu rural.

Le renouvellement associatif est un enjeu majeur pour notre mouvement, la population jeune doit trouver la place qui lui revient dans nos projets et nos instances.

Les jeunes doivent pouvoir exprimer leurs énergies et construire leurs rêves pour un monde rural meilleur.

Nous affirmons aujourd'hui que notre action, fidèle aux valeurs originelles, s'inscrit pleinement dans une logique de transformation sociale.

L'éducation populaire, une démarche toujours pertinente

Au cours de la première moitié du XXe siècle, des rêves, des espoirs, des convictions et des luttes ont donné naissance à des formes de citoyenneté, à des manières de vivre ensemble qui semblent s'épuiser.
Pourtant, l'éducation populaire demeure un support indispensable de la démocratie. C'est notre conviction.

Nous rappelons de façon solennelle notre engagement dans l'action, pour une société démocratique, pour une culture partagée, pour les valeurs de la laïcité.

Nous avons l'ambition de permettre l'accès pour tous à une réflexion et à des savoirs qui facilitent des comportements responsables, conscients, critiques, solidaires.
L'éducation populaire c'est avant tout des actions pour peser sur notre « vivre ensemble », le rendre plus harmonieux, solidaire, créatif. C'est à travers ces initiatives que l'éducation se réalise. Elles nécessitent des capacités qu'il faut sans cesse développer par la formation, la rencontre, l'échange, la confrontation, l'évaluation.
Par nos actions, nous voulons participer à l'exercice concret des droits et à la compréhension des devoirs par les citoyens.
Nous agissons pour les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Nous œuvrons à l'émergence de citoyens conscients, avertis, qui, par les actions qu'ils conduisent, participent aux grandes transformations de la société.

LA CNFR → RÔLE DE LA TÊTE DE RÉSEAU

Structurer, représenter, former, mettre en valeur

Notre mouvement a ceci d'incontournable qu'il s'appuie sur un réseau structuré couvrant une grande partie du territoire national. Le rôle de la CNFR est de veiller à la pérennité et au développement de ce réseau, d'assurer la représentation de ses membres et des valeurs qu'ils portent, de former les responsables associatifs et leurs salariés et de mettre en valeur leurs actions. L'objectif pour la CNFR, n'est pas « d'aller faire » ou « de faire à la place » de ses membres mais de faciliter et d'appuyer leurs démarches

Structurer les acteurs associatifs investis dans l'animation rurale et qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et faire mouvement avec eux.
Mis en réseau, les acteurs et les actions menées localement font sens à une échelle plus vaste que la stricte limite géographique de l'action. La fédération doit traduire concrètement l'idée que « le tout est plus grand que la somme des partie ». L'accompagnement des associations en difficulté fait également partie des fonctions primaires d'un réseau.

Assurer la représentation des adhérents de leurs valeurs, de leurs besoins dans les instances nationales (et le cas échéant les échelons supérieurs - Europe…), que ce soit au niveau institutionnel (ministères, Assemblée nationale, Sénat, CES), au niveau des différents groupes de représentations nationales des élus (maires ruraux, conseils généraux, conseils régionaux, élus de montagne…) ou dans les instances de coordinations associatives.
S'affirmer en tant qu'acteur de l'action publique au nom d'une légitimité issue de la représentativité de ses membres exige de contribuer aux débats publics là où notre expertise est reconnue et dès que la défense des valeurs de solidarité, de citoyenneté, et de partage est nécessaire.

Former des citoyens conscients et avertis qui, par les actions qu'ils conduisent, participent aux grandes transformations de la société.

L'accès à l'information et à la formation des responsables associatifs est une des conditions essentielles pour faire vivre un projet d'éducation populaire, mais aussi au développement de la vie associative sur les territoires. La mutualisation des nombreux savoir-faire et compétences existant au sein du mouvement et dans l'ensemble de la société fait donc partie des priorités de la CNFR, et doit permettre d'améliorer l'action de chacun.

Rendre visible des acteurs et des actions qui sinon resteraient isolés.
De notre aptitude à faire connaître la pertinence des actions portées au sein du mouvement découle notre capacité à peser, à donner sens. Communiquer n'est donc pas un objectif annexe, mais un moyen fondamental au service du projet et de l'ensemble du mouvement.

Un mouvement uni, mais pas uniforme

Unifier un mouvement ne signifie pas uniformiser ses membres. Le maillage associatif dense et varié qui constitue notre réseau associatif est porteur de nombreuses différences. Loin d'être des handicaps, ils constituent aujourd'hui une réelle chance d'évolution pour l'avenir. Pour cela, la CNFR privilégie un mode de fonctionnement souple et ouvert, où chaque élément du réseau, de façon non hiérarchique les uns par rapport aux autres, inscrit son action en fonction de son aire géographique, de ses partenariats et spécificités territoriales, des caractéristiques et des besoins de ses membres. Un réseau à la fois accueillant vers les autres et exigeant envers lui-même.

Du vicinal au global, du foyer rural à la Confédération nationale, les questions se posent en terme d'intérêt à coopérer pour créer du sens, de l'intelligence.
Pour asseoir notre projet de transformation sociale, nous nous engageons à contribuer au rassemblement des forces associatives, soit en notre sein, soit en partenariat avec les autres acteurs associatifs déjà organisés, autour des valeurs partagées de l'éducation populaire.

➔ DE NOUVELLES VOIES D'ACTION

Renforcer la vie démocratique

Pour mieux anticiper les évolutions et répondre aux menaces qui pèsent sur le monde associatif, la CNFR se doit en permanence de renforcer la capacité de ses administrateurs à exercer leurs responsabilités dans les meilleures conditions possibles.

Notre rôle est de veiller à ce que l'élu associatif soit outillé pour renforcer sa pertinence, sa place et son action, mais aussi que l'association locale, par son engagement au débat citoyen, reste la pièce essentielle et incontournable de notre mouvement.

La participation des professionnels à la vie du mouvement est également une préoccupation essentielle de la CNFR. Elle soutiendra leur représentation et leur participation en facilitant leur reconnaissance à tous les échelons du mouvement (du local au national) et leur donnant accès à la formation.
Enfin, l'objectif d'équilibrer la représentation entre les hommes et les femmes sera également poursuivi.

Relations institutionnelles et partenariats associatifs

L'abandon de l'animation rurale par le ministère de l'Agriculture, la Révision Générale des Politiques Publiques et la réforme de l'Etat et la réforme territoriale, constituent des ruptures décisives dans l'histoire du monde associatif, des associations rurales et d'éducation populaire en particulier mais aussi dans l'histoire de la décentralisation.
Ces nouvelles réalités doivent interroger à la fois nos méthodes de travail, nos partenariats, nos modes de financement.

Il nous faut reconsidérer notre capacité à orienter et infléchir les politiques publiques à travers de nouvelles relations partenariales, qu'elles soient institutionnelles ou associatives. Dans cette perspective, nous devons conforter et affiner nos

relations avec les ministères qui continuent à nous soutenir, mais aussi avec les instances représentatives des élus territoriaux (Association des Régions de France, des Maires de France, des Maires ruraux, Elus de Montagne,…).

En parallèle, nous devrons travailler à la création de nouveaux espaces de mutualisation inter associatifs, tout en accentuant autant que possible notre présence dans les coordinations associatives (CELAVAR, CNAJEP, CRAJEP, COFAC, JPA etc.).

S'engager pour un développement durable

L'éducation à l'environnement, le développement durable, la coopération sont des processus de nature à répondre aux enjeux de sociétés, aux défis sociaux, économiques alimentaires et climatiques que rencontrent notre planète et nos sociétés. La confédération nationale s'engagera dans ces perspectives.

S'adapter aux nouvelles réalités territoriales et politiques

Le mouvement des foyers ruraux doit s'adapter à la place de plus en plus prégnante de l'Europe dans les projets locaux et répondre aux nouvelles règles de gouvernance locales par des formes innovantes d'organisation associative sur les territoires. Les nouveaux territoires (pays, communautés de communes…) sont en effet des lieux privilégiés d'invention d'alternatives de développement, des lieux où l'expérimentation est possible. Pour encourager ces initiatives solidaires et favoriser leur articulation, l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation territoriale du mouvement des foyers ruraux sera encouragée. Ces expérimentations devront faire l'objet de restitutions, d'analyses, de synthèses, de mutualisation et de communication. De même, l'inter associativité et la création de coordinations locales seront encouragées afin de peser dans les instances de démocratie participative (conseils de développement, commissions thématiques locales, ...).

Repenser l'économie associative

La Confédération doit mettre de nouveaux outils politiques et financiers.
La mise en œuvre d'un fond mutualisé doit favoriser l'émergence de partenariats nouveaux avec les institutions financières de l'économie sociale. L'usage du fond mutualisé doit être orienté vers la construction de nouvelles solidarités internes au réseau des Foyers ruraux. Il doit prioritairement soutenir les expérimentations visant à conforter et pérenniser l'existence de nos structures fédérales dans l'appui aux structures locales adhérentes.

Développer les coopérations Internationales

Les mouvements d'éducation populaire ont depuis longtemps compris que l'éducation tout au long de la vie suppose une ouverture d'esprit basée sur des échanges, des dialogues, une compréhension de la culture des autres pour mieux aborder les réalités de notre société.
Nous restons convaincus que la force que nous devrons puiser pour maintenir nos campagnes vivantes et dynamiques, nous la trouverons dans cet échange avec d'autres sociétés, d'autres réalités.
La dimension internationale représente bien plus qu'un simple projet d'association : c'est d'avantage une posture, une formation permanente, un processus de réflexion qui nous permet d'avancer dans nos perspectives de développement.
La CNFR s'attachera donc à développer ses relations à l'internationale et appuiera le développement des actions de ses membres en la matière.

Pour lire les statuts et le règlement intérieur, tournez votre livre